PRÉFECTURE de la SAVOIE
1 2 MARS 2024
REÇU



Comité de la caisse du 26 janvier 2024

Compte-rendu et délibérations















Ordre du jour

Approbation des subventions

Projet de délibération n° 01/2024 : Approbation des subventions proposées à validation par le comité stratégique de la cité éducative de janvier 2024 et du fonds de soutien aux initiatives éducatives de parents et de jeunes fin 2023

Fonctionnement du fonds de mutualisation de la cité éducative Projet de délibération n°02/2024

Orientations budgétaires 2024

Projet de délibération n° 03/2024 : orientations budgétaires 2024

Diagnostic jeunesse

Projet de délibération n° 04/2024 : accompagnement pour un diagnostic jeunesse sur les quartiers politique de la ville de Chambéry

Participants

10 membres en exercice: Thierry REPENTIN (présent), Lydie MATEO (excusée), Gaëtan PAUCHET (présent), Patricia FERNANDES (présente), François RAVIER (représenté par Yann BRIANCON, présent), 4 représentants des adhérents parmi Muhamed KQIKU (excusé), Wajih CHAABANE (excusé), Florence ZAGAGNOGNI (présente), Pierrick LANGUE (excusé) et Karine DA ROCHA (excusée).

Soit 5 présents avec droits de vote.

Autres présents, sans droit de vote : Erwan HETET, Anne Doglioni

PRÉFECTURE de la SAVOIE

1 2 MARS 2024

REÇU



Approbation des subventions

		TURE d	e la S/
1	2	MARS	2024
S-47)		REÇI	J

Projet de délibération n°01/2024

Le comité technique et le conseil stratégique de la cité éducative ont émis un avis favorable au financement des projets ci-dessous.

Il vous est proposé de valider par délibération l'attribution des subventions selon la répartition suivante :

Titre	Porteur	Montant du financement accordé
Association « Les P'tites Pommes »	Association de parents d'élèves des écoles de la Pommeraie	1900,00 €
Ecoles et Collège au cinéma	REP	1171,20 €
Ecole ouverte - 2024 - Atelier arts plastiques au Collège Côte Rousse	Cité des Arts	3500,00 €
Déploiement expérimental d'un PRE Ados	Programme de réussite éducative	10258,00 €

Une demande de financement a été présentée par 6 jeunes lors d'un entretien formalisé dans le cadre du fond de soutien aux projets des habitants pour un séjour à Paris. Le comité stratégique du 22 novembre 2023 a émis un avis favorable au co-financement de ce projet.

Il vous est proposé de valider par délibération l'attribution de la subvention suivante :

Séjour à Paris	Posse33	2000 €
		1

Le comité de la caisse :

- 1) valide l'attribution des subventions aux structures mentionnées,
- 2) autorise le président ou son représentant, à procéder au versement de cette subvention
- 3) dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif pour 2024

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 5 VOTES : Pour : 5

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de convocation : 20 janvier 2024

Présenté par le Président à Chambéry, le 26 janvier 2024

Délibéré par le comité de la caisse des écoles de Chambéry à Chambéry, le 26 janvier 2024



Soutien au Fonds de la cité

Projet de délibération n° 02/2024 : Doter la principale du collège Côte Rousse et la référente de la cité éducative pour l'Education Nationale des moyens nécessaires pour le pilotage de la cité éducative et tout particulièrement du fonds de la cité

Pour assurer la continuité des projets soutenus par le fonds de la cité et donner les moyens nécessaires au pilotage en début d'exercice, une enveloppe de 3000 euros est nécessaire.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir retenir la conclusion suivante :

Le Comité de la caisse des écoles approuve le versement d'une subvention de 3000 € au Fonds de la cité pour le début de l'année 2024.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 5 Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES:

Pour: 5

Contre : 0

Abstentions:

Date de convocation : 20 janvier 2024

Présenté par le Président à Chambéry, le 26 janvier 2024

Délibéré par le comité de la caisse des écoles de Chambéry à Chambéry, le 26 janvier 2024

PRÉFECTURE de la SAVOIE

1 2 MARS 2024

RECU



1 2 MARS 2024
REÇU

Orientations budgétaires 2024

Projet de délibération n° 03/2024 : orientations budgétaires 2024

La caisse des écoles dispose d'une année de recul de fonctionnement.

Cela permet, d'ores et déjà, de prévoir un ajustement des charges à caractère général (baisse prévisionnelle évaluée à 20%).

Les effectifs de la caisse des écoles sont stabilisés. L'enveloppe budgétaire sera en augmentation du fait de l'évolution réglementaire des salaires du personnel et du recrutement attendu d'une assistante administrative (cat C) à temps partiel.

Les aides financières accordées aux projets, au service des habitants des quartiers politique de la ville seront de préférence versées sous forme de subventions. Ce qui viendra mécaniquement diminuer la part des prestations (plus lourde à porter administrativement).

A ce stade de la construction du budget, une première esquisse de la maquette vous est présentée ci-dessous :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 – Charges à caractère général (cité éducative)	90 000 €	74 – Dotations et participations – DDETSPP (cité éducative)	De 425 000 à 435 000 €
011 – Charges à caractère général (programme de réussite éducative)	32 000 €	74 – Dotations et participations – Divers financeurs (cité éducative)	40 000 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés (cité éducative)	58 800 €	74 – Dotations et participations – DDETSPP (programme de réussite éducative)	168 000 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés (programme de réussite éducative)	204 910 €	74 – Agence de services et de paiement (programme de réussite éducative)	23 000 €
65 – Subventions versées (cité éducative)	de 299 710 € à 309 710 €	74 - Dotations et participations – CAF de la Savoie (programme de réussite éducative)	13 000 €
		74 - Dotations et participations – Ville de Chambéry (programme de réussite éducative)	7 000 €
		74 - Dotations et participations – Grand Chambéry (programme de réussite éducative)	7 000 €



Dépenses	Montant	Recettes	Montant
		74 - Dotations et participations – Département de la Savoie (programme de réussite éducative)	2 420 €
		74 - Dotations et participations – Cité éducative (programme de réussite éducative)	10 260 €
TOTAL DEPENSES	de 685 420 € à 695 420 €	TOTAL RECETTES	de 685 420 ۈ 695 420 €

Ceci étant exposé,

Vu les articles L2312-1 et D2312-3 du code général des collectivités territoriales,

Le comité de la caisse prend acte du débat d'orientations budgétaires de la caisse des écoles pour l'année 2024.

Mis au voix le rapport est approuvé à l'unanimité

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 5 Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES: Pour: 5

Contre: 0

Abstentions:

Date de convocation : 20 janvier 2024

Présenté par le Président à Chambéry, le 26 janvier 2024

Délibéré par le comité de la caisse des écoles de Chambéry à Chambéry, le 26 janvier 2024

PRÉFECTURE de la SAVOIE

1 2 MARS 2024

REÇU

Cité éducative CHAMBERY

Comité de la caisse du 26/01/2024

Diagnostic jeunesse

Projet de délibération n° 04/2024 : accompagnement pour un diagnostic jeunesse sur les quartiers politique de la ville de Chambéry

Le groupe de travail « jeunesse » animé par les services Politique de la Ville (Etat et collectivités) a demandé à être accompagné dans la réalisation d'un diagnostic sur les quartiers politique de la ville..

Il s'agit de recueillir la parole des jeunes et de leurs familles afin de mieux cerner la présence des jeunes de 8 à 12 ans dans l'espace public et de mieux identifier les besoins des jeunes filles. La méthode définie est la réalisation et le traitement d'un questionnaire auprès des élèves de Cm1 à la 3 ème et la réalisation de focus groupes en direction des jeunes filles (16-25 ans) et en direction des parents.

Ce diagnostic permettra à la Ville de Chambéry d'étayer son diagnostic sur des éléments qualitatifs.

Cette démarche a été validée par le comité technique du 11 janvier dernier.

Le cabinet Adelia Conseil a fait une proposition qui correspond aux attentes de la cité éducative. Le montant de l'accompagnement est estimé à 8400 € HT.

Ceci étant exposé,

Le comité de la caisse

- 1) approuve le choix du cabinet Adelia Conseil pour l'accompagnement au diagnostic jeunesse sur les quartiers du Biollay et des Hauts de Chambéry
- 2) autorise le Président à signer le bon de commande correspondant.

Mis au voix le rapport est approuvé à l'unanimité

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 5 Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES: Pour: 5

Contre: 0

Abstentions:

Date de convocation : 20 janvier 2024 Présenté par le Président à Chambéry, le 26 janvier 2024

Délibéré par le comité de la caisse des écoles de Chambéry à Chambéry, le 26 janvier 2024

Date d'établissement du compte-rendu

Signature du Président de séance :

Thierry REPENTIN, Président de la caisse des écoles

PRÉFECTURE de la SAVO S

1 2 MARS 2024

REÇU